St Gilles Gillis

Conseil communal du 9 novembre 2023 – Gemeenteraad van 9 november 2023

Question orale de M. Loïc Fraiture, conseiller communal, concernant « la demande des riverains de la rue Moris d'adapter le projet de réaménagement de leur rue pour tenir compte de leurs besoins »

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA – Les riverains de la rue Moris s'organisent suite au projet de réaménagement de leur rue. Ils ont envoyé un courrier au Collège. Leur analyse et leur position sont équilibrées. Ils sont bien sûr favorables à l'amélioration de l'efficacité des transports publics mais ils ne comprennent pas pourquoi la seule option envisagée serait la suppression de toutes les places de stationnement sans aucune alternative. Ils font remarquer que les problèmes du stationnement qui gênent le tram sont dus aux derniers travaux dans leur rue qui remontent aux années 2000. À leur avis, il serait possible de conserver les places de stationnement en améliorant l'aménagement et réduisant un peu le trottoir, dans le respect des recommandations du Règlement régional d'urbanisme (RRU).

Nous convenons avec vous que la priorité doit être donnée au tram mais nous ne sommes pas d'accord de supprimer autant de places de stationnement sans même s'être battu pour des alternatives. Encore une fois, l'avenir n'est pas à la voiture individuelle. Mais ce n'est pas en menant la vie dure aux travailleurs et aux familles qui en ont encore besoin que l'on va régler le problème de la mobilité et de l'urgence climatique.

Qu'avez-vous fait pour explorer d'autres solutions?

Quel est l'avis rendu par la commune sur le projet ?

Quels procédures et recours restent-ils?

Que faites-vous pour soutenir les riverains qui souhaitent que la STIB réalise une expertise de leurs maisons avant les travaux ?

Quel coût et quelle clé de répartition pour le projet ?

Mme Catherine Morenville – échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – En 2021, nous avons demandé à parking.brussels d'examiner toutes les pistes de stationnement hors voirie pour les deux projets : rue Moris et place Van Meenen.

En réalité, il n'existe que peu de solutions dans le quartier si ce n'est l'éventualité de récupérer dans le futur, après la fermeture de la prison, les places de parking des gardiens. L'étude de parking.brussels identifiait aussi le parking de la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (Loci) de l'UCL, situé juste à côté de la prison. Nous

avons eu une réunion avec les gestionnaires qui a permis de mettre une vingtaine de places de stationnement en plus à disposition du quartier via BePark. Nous avons également demandé à Bruxelles Mobilité de créer 21 places de stationnement devant la prison.

Vous trouverez l'avis de la commune qui, dans le cadre d'un permis régional n'est que consultatif, sur le site communal, sous l'onglet « urbanisme » à la date de la séance de la commission de concertation, le 24 octobre. Outre quelques considérations sur les abribus, publicités et aménagements de la végétalisation, une condition porte sur le stationnement. Il y est demandé de chercher 15 places de compensation dans les alentours, en voirie ou hors voirie et, si ce n'est pas possible, de remettre 15 places de stationnement entre la rue d'Espagne et la rue d'Irlande.

En ce qui concerne la rue Moris, nous avons repeint les lignes de stationnement pour aider les gens à mieux se garer, mais cela n'empêche pas le blocage du tram. Les automobilistes continuent à mal se parquer, sans compter que beaucoup de voitures (comme les SUV) sont plus larges qu'avant. En 2022, nous avons eu plus de 240 blocages de tram rue Moris. Ces suppressions de stationnement permettent de créer un vrai parvis sécurisé pour l'école Saint-Jean Baptiste, de végétaliser la rue, d'installer des quais adaptés pour les personnes à mobilité réduite et d'avoir des trottoirs plus larges.

Vous citez le RRU mais, chaque fois qu'on réaménage une rue – et celle-ci est classée piétons + dans Good Move –, il faut se conformer à la largeur des trottoirs. C'est non seulement le RRU qui s'applique mais également Good Move qui a valeur réglementaire.

Le tram qui traverse la rue Moris compte plus de 2.000 usagers par jour. Je sais que si le PTB souhaite que les travailleurs qui en ont besoin puissent garder une voiture, il est aussi attaché à des transports en commun efficaces. Ils sont par ailleurs empruntés par des usagers souvent plus précaires que les propriétaires de voitures.

Comme pour tout permis d'urbanisme, les riverains peuvent introduire un recours au conseil d'État contre le permis délivré.

La STIB a informé les riverains qu'elle effectuerait une expertise de chaque façade avant les travaux. Ceux-ci amélioreront la situation actuelle grâce à la pose de nouveaux rails et d'un tapis antivibratoire. Nous avons également insisté sur ce point dans notre avis.

Enfin, le budget total se monte à 4.439.000 euros et est exclusivement régional. La STIB prend en charge le remplacement des rails et les aspects techniques qui y sont liés, soit 3.340.000 euros, et le service régional des Espaces publics et Bruxelles Mobilité, 1.100.000 euros. Bref, la remise à neuf d'une voirie communale est entièrement à charge de la Région.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA – Merci pour votre réponse exhaustive.

Les pistes que vous présentez...

Mme Catherine Morenville – échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Ces solutions sont aujourd'hui effectives ...

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA – Oui mais ce sont aussi celles que vous mentionnez pour compenser la suppression des emplacements de parking place Van Meenen.

Mme Catherine Morenville – échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Oui, l'étude de parking.brussels concernaient les deux projets.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA – Donc, ces places de stationnement sont vraiment insuffisantes.

Mme Catherine Morenville – échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Le but n'était pas de compenser entièrement les pertes de places de stationnement rue Moris et place Van Meenen.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA – C'est clair.

Enfin, BePark n'est pas une solution. Ce sont des places privées qui coûtent en moyenne 130 euros par mois. Ce n'est pas ce qu'on demande...

Mme Catherine Morenville – échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – En parking hors voirie, vous n'avez pas d'autres solutions. On ne peut imposer les tarifs de parking.brussels à un propriétaire privé.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA – Ceci étant, dans ce quartier, il y a beaucoup de commerces et d'hôtels qui ont des parkings…

Mme Catherine Morenville – échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Non, pas du tout. On a fait le tour de tous les parkings. C'est faux, ce que vous dites... Aux alentours de la place Van Meenen et de la rue Moris, il n'y en a pas.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA – Je pense qu'avec un peu de volonté politique, il y aurait moyen de trouver des emplacements gratuits hors voirie

Question orale de Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, concernant le plan de circulation sur le site communal

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – Groupe MR – Les séances d'information sur le nouveau plan de circulation sont en cours. Sur le site internet de la commune dédié à ce sujet et en particulier sous l'onglet « Participation citoyenne » se trouve le planning des réunions. Jusqu'à la fin du mois d'octobre y figurait aussi les avis déposés par les habitants. Sauf erreur de notre part, ils n'y sont plus. Ont-ils été déplacés ailleurs sur le site ? Sinon, pourquoi ne s'y trouvent-ils plus ?

Comptez-vous publier ces avis pour assurer la transparence sur la participation citoyenne sur un sujet aussi crucial pour les Saint-Gillois?

Mme Catherine Morenville – échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Les avis étaient visibles sur le site internet jusqu'à la fin octobre. Puis, on a rencontré un problème technique lorsqu'on a complété le tableau pour y ajouter les avis de la deuxième séance de consultation et des courriels reçus. Ce tableau mis à jour apparaissait bien sur l'écran de parution de notre conseiller en mobilité mais pas sur le site, et cela sans qu'il puisse s'en apercevoir. Nous avons contacté le webmaster pour voir où se situait le problème. En fait, le tableau était simplement trop long. On l'a donc divisé en plusieurs parties et, depuis deux ou trois jours, il est de nouveau en ligne. Il n'a été absent que quelques jours. Le temps de s'apercevoir du bug et de le résoudre. Nous allons maintenant y adjoindre les avis recueillis hier lors de la troisième séance.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – Groupe MR – C'est une bonne nouvelle. Je suis contente que ma question ait permis de s'apercevoir du problème.

Mme Catherine Morenville – échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen – Nous avions repéré le problème la veille du dépôt de votre question mais n'avions pas encore compris l'origine du problème et attendions une réponse de l'administrateur du site.

.

Question orale de Mme Celi Rodriguez, conseillère communale, concernant « la performance énergétique des logements de la Régie foncière »

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale— Groupe MR – L'hiver est à nos portes et les familles vont bientôt devoir, si ce n'est déjà fait, rallumer le chauffage dans les maisons. Vu la hausse du coût de l'énergie, l'influence de la performance énergétique des logements (PEB) est donc primordiale.

Pourriez-vous dresser un état des lieux de la situation énergétique des logements de la Régie foncière ?

Quelle est la répartition des logements par classe de PEB ?

Quels investissements ont été réalisés pour améliorer la PEB de ces logements au cours des cinq dernières années ?

Comment cette répartition a-t-elle évolué en cinq ans ?

Mme Catherine François, échevine de la Régie foncière – LB : Le patrimoine de la Régie se divise en quatre catégories :

- 1. Les immeubles historiques, c'est-à-dire les petites maisons ouvrières qui abritent des appartement chauffés avec des chaudières individuelles ou des convecteurs au gaz, et des boilers pour l'eau chaude. Leur PEB est généralement de classe F ou E. Ils font l'objet d'une attention particulière dans la mesure où la Régie procède peu à peu au remplacement des convecteurs et à l'isolation des extensions créées dans les années 1980. Cette catégorie représente 30 % du patrimoine.
- 2. Les immeubles dont la rénovation a été effectuée il y a plus ou moins 20 ans. Leur PEB est également de classe D, E ou F en fonction de la qualité des isolations réalisées à l'époque. Ici encore, la Régie possède un plan de remplacement des anciennes chaudières par des appareils beaucoup plus performants. Ils représentent 25 % du patrimoine.
- 3. Les immeubles de moins de 20 ans. Leurs certificats PEB sont généralement de classe B, C ou D. Les normes d'isolation permettent de garantir une bonne performance énergétique. Ils représentent 25 % du parc.
- 4. Les immeubles de moins de 10 ans, qualifiés de basse énergie, ont une performance énergétique élevée. Ils représentent 20 % du patrimoine de la Régie.

La Régie foncière fait face à un triple défi : la maintenance quotidienne de son parc existant, la rénovation des immeubles plus anciens et celle des immeubles acquis récemment. Du personnel doit donc être affecté aux trois tâches avec des budgets qui ne sont pas extensibles. Aussi devons-nous faire des choix. Afin de diminuer les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, nous agissons en priorité sur les systèmes de chauffage pour placer des chaudières plus économes, plus sûres, plus performantes sur le plan énergétique.

Nous avons également commencer à isoler des façades arrière, ce qui n'impacte pas les locataires. En revanche, l'isolation des façades avant est plus compliquée puisqu'il faut intervenir à partir de l'intérieur des logements.

Nous avons identifié les toitures où pourront bientôt être installés des panneaux solaires. L'isolation de certaines toitures est également planifiée ainsi que le remplacement des châssis. Dans cette perspective, nous venons de solliciter les subventions du FEDER. Les dossiers sont déposés et nous attendons le feu vert pour commencer les travaux.

Afin d'évaluer les besoins en énergie et performance énergétique, la Régie dispose d'un équivalent temps plein. Ce n'est évidemment pas assez pour traiter 800 logements. Les

effectifs de notre équipe technique sont insuffisants pour assurer la transition énergétique. Nous recherchons depuis plus d'un an un.e ingénieur.e et deux architectes. La pénurie de ces profils professionnels est criante dans le secteur public. Le travail sur la performance énergétique de notre patrimoine est donc au ralenti faute de personnel dédié à ce chantier pourtant prioritaire à nos yeux.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – Groupe MR – Merci pour votre réponse très intéressante.

Lors d'une interpellation précédente, nous avons appris l'état déplorable de certains logements manifestement indignes d'accueillir des locataires. Dans la mesure où des raisons budgétaires imposent de faire des choix, pourquoi ne pas privilégier l'amélioration de l'habitabilité des logements plutôt que de chercher à augmenter à tout prix leur nombre ?

Mme Catherine François, échevine de la Régie foncière – LB: Madame Rodriguez, je pense que vous confondez performance énergétique et logements décents. À la Régie foncière, tous les logements sont décents.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – Groupe MR – Des logements avec une mauvaise performance énergétique peuvent avoir des conséquences sur la santé des locataires.

Mme Catherine François, échevine de la Régie foncière – LB : C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas indexé les loyers !

Question orale de M. Laurent Scheid, conseiller communal, concernant « la collection d'œuvres d'art de la commune de Saint-Gilles »

M. Laurent Scheid, conseiller communal – Ecolo-Groen – La commune de Saint-Gilles possède une très belle collection de plusieurs centaines d'œuvres d'art. Un inventaire a été réalisé et il existe un site internet qui permet une première approche de ces œuvres. Ce sont deux très bonnes choses.

Malheureusement, bon nombre de ces œuvres sont en mauvais état. Ceci est dû au passage du temps, au manque d'entretien, sans doute, mais aussi à des conditions de conservation qui, pendant des années, étaient parfois catastrophiques. Je me rappelle que les sculptures en plâtre de grands maîtres, visibles lors de l'exposition « Le grand atelier » dans le cadre du précédent parcours d'artistes, présentaient pratiquement toutes de nombreux éclats.

Par ailleurs, hormis les œuvres qui se trouvent dans les espaces publics de l'Hôtel de Ville, cette collection est pratiquement inaccessible au public, à quelques exceptions près, comme l'exposition dont je viens de parler, et pour un nombre de pièces assez limité.

L'inventaire de la collection est-il terminé et exhaustif? Où peut-on le consulter?

Quelles sont les conditions de conservation des œuvres qui ne sont pas exposées (en termes de lumière, humidité, température, espace dédié pour éviter de nombreux passages et accidents éventuels, etc.) ? Où sont-elles conservées ? Sont-elles protégées ?

Y a-t-il une politique de restauration progressive de ces œuvres ? Et si oui, à quel rythme ?

Y a-t-il des projets visant à rendre cette collection beaucoup plus accessible pour les citoyens qu'elle ne l'est actuellement ? Il existe bien quelques initiatives, par exemple la traditionnelle visite de l'Hôtel de Ville lors des « Heritage Days », mais celles-ci sont peu nombreuses et ne donnent la plupart du temps accès qu'à ce qui est visible dans les espaces accessibles au public.

Je crois savoir que certaines décisions ont déjà été prises dans le cadre d'un plan d'action relatif à la conservation et la mise en valeur de cette collection. Pouvez-vous nous dire les démarches qui ont déjà abouti et replacer dans une perspective temporelle celles qui n'ont pas encore abouti ?

Des démarches visant à enrichir cette collection (par exemple via des dons ou des partenariats) sont-elles entreprises ?

Enfin, l'année prochaine l'Hôtel de Ville aura 120 ans. Qu'est-il prévu pour cet anniversaire ?

M. Thierry Van Campenhout, échevin du Patrimoine – LB : La conservation et la mise en valeur des œuvres d'art de la commune font partie de nos préoccupations majeures.

Comme vous le rappelez, en 2020, nous avons demandé à un groupe d'experts en conservation et restauration, dirigé par Mme Isabelle Douillet de Pange, de rédiger un rapport sur « Les collections d'art de l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles. Conservation, Restauration, valorisation ». Les mesures qui y sont préconisées sont progressivement mises en œuvre.

La collection comprend des œuvres de trois natures différentes. La première est constituée d'« œuvres par destination », conçues dès l'origine et faisant corps avec le bâtiment. La seconde se compose de pièces d'archives exceptionnelles – plans d'architecte, registres anciens... La troisième rassemble un millier de pièces, aux techniques diverses, pour la plupart issues de legs et de dons au cours du temps. Elle comprend environ 700 tableaux, 150 sculptures en matériaux divers, 200 pièces en céramique et une cinquantaine de meubles.

En 2023, un chantier de collections a été organisé. Il a consisté principalement à répertorier les œuvres sous l'angle de leur conservation. Après un premier nettoyage, les œuvres ont été rangées dans un lieu sécurisé de la commune, adapté en termes d'hygrométrie ou de luminosité, et tenu secret. Près de 300 œuvres y sont pour l'instant entreposées.

Des restaurations plus lourdes sont également nécessaires. Elles se font avec parcimonie compte tenu de nos moyens limités. Toutefois, elles se sont accélérées ces dernières années. Citons, par exemple, la restauration de *La Sainte Famille* de Jacob Jordaens, que j'ai pu admirer pendant six ans dans mon bureau, lorsque j'étais échevin de l'Urbanisme, un triptyque de Pierre Paulus sur la guerre 1914-1918, le tableau d'Omer Dierickx Jules Lagae sculptant dans *l'Atelier de Jef Lambeaux*, ainsi que le premier drapeau du premier club de supporters de l'Union saint-gilloise et, tout récemment, un tableau de Constantin Meunier. Plusieurs sculptures en plâtre font l'objet d'une restauration.

Je partage avec vous l'idée qu'il est important d'améliorer l'accès des citoyens aux œuvres. Des visites gratuites pour les écoles et les habitants de la commune sont organisées quasi une fois par mois. La prochaine aura lieu le 18 novembre.

En septembre dernier, lors de la Journée du patrimoine, plus de 25 visites ont été organisées, rassemblant plus de 1.000 personnes, ce qui a fait de l'Hôtel de Ville, un des lieux les plus visités de la journée.

En 2022, nous avons créé un site sur les richesses des collections de la commune.

Les publications sur l'Hôtel de Ville, ses sculptures et peintures murales, sont régulièrement rééditées.

L'inventaire, que vous trouverez sur le site de l'administration bruxelloise Urban, est également une source d'informations majeures.

Étant donné les moyens financiers de la commune, les acquisitions sont plutôt rares. Nous avons récemment acquis un projet de Gisbert Combaz pour l'affiche de l'inauguration de l'Hôtel de Ville en 1904. Ce dessin est actuellement exposé à la Maison Hannon.

Nous sommes amenés régulièrement à prêter des œuvres à des institutions muséales. Ainsi, quatre œuvres sont-elles exposées au Musée Rops de Namur ; *La Sainte Famille*, aujourd'hui restaurée, est exposée au Musée royaux des Beaux arts dans la salle Jacob Jordaens ; *L'âge d'airain* d'Auguste Rodin, qui se trouve dans le bureau du secrétaire communal, sera bientôt visible au BAM de Mons, enfin des œuvres de Périclès Pantazis et de Félicien Rops sont en dépôt au musée Horta.

En effet, 2024 sera l'année du 120e anniversaire de l'Hôtel de Ville. Pour cette occasion, deux initiatives sont prévues : installer, dans une des ailes de l'Hôtel de Ville, une « galerie des plâtres », où seront exposés les plâtres originaux des statues de la façade ;

éditer une publication sur les collections de l'Hôtel de Ville, qui devrait paraître à l'automne 2024.

Nous préparons en outre un événement de type « sons et lumières », escape game, etc., mais cela risque d'être très coûteux, sauf bien sûr si des opérateurs culturels de notre commune sont prêts à s'embarquer dans une telle aventure.

M. Laurent Scheid, conseiller communal – Ecolo-Groen – Je suis heureux d'apprendre qu'il existe un programme de restauration progressive des œuvres ainsi qu'une volonté de les montrer au public. J'insiste tout particulièrement sur l'importance de profiter d'événements particuliers, tels que des biennales ou autres manifestations culturelles, pour exposer les quelque mille pièces que possède la commune, qui ne sont pas des œuvres par destination.

Interpellation citoyenne au sujet de l'arrivée massive de consommateurs de crack et autres drogues en rue

M. Manuel Abramowicz: Calmement, nous venons devant vous, pour vous exposer une problématique pourtant des plus actuelles, violentes et urgentes. Elle menace directement la quiétude des habitants. Il faudra y répondre et prendre les mesures nécessaires pour y mettre fin au plus vite, avant qu'il ne soit trop tard.

Notre interpellation citoyenne se base sur huit constats :

- À la fin des années 1980, comme quasi toutes les autres communes, Saint-Gilles a subi la crise économique. Mais, étant l'une des plus pauvres de la Région, et même du pays, plus de 30 ans après, elle ne s'est toujours pas relevée. La situation sociale s'est même aggravée. Selon les données du SPF-Économie, Saint-Gilles était en 2011 la troisième commune la plus pauvre du pays. En 2022, dans sa Note de politique générale, le CPAS de Saint-Gilles s'inquiète, dès l'introduction, de « la précarité grandissante » qui y règne toujours.
- Cette situation s'est maintenue malgré les plans des autorités communales, assortis d'expropriations de biens immobiliers de Saint-Gillois de naissance ou de longues dates, pour provoquer un « glissement de population », dixit l'actuel bourgmestre PS. Qui est cette population désignée par ce « glissement »? De nouveaux habitants qui viennent d'autres communes bruxelloises, du Brabant wallon, d'autres provinces ou encore d'un peu partout en Europe. Ils sont artistes ou publicitaires, travaillent pour des institutions européennes ou des multinationales. Avec un pouvoir d'achat bien plus élevé que celui des habitants lambda de notre commune, ils rachètent à la pelle appartements et maisons. Cette gentrification voulue avec beaucoup d'aplomb par le pouvoir communal, de la fin des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, a donné lieu à l'établissement de nouveaux commerces, dont les prix, comme à Knokke ou à Waterloo, sont très excessifs pour les habitants des quartiers populaires.
- Cette présence d'« immigrés », pardon d'« expatriés », a ensuite attiré des mendiants, voguant entre les terrasses branchées du Parvis de Saint-Gilles à la recherche de la petite pièce. Demandée parfois gentiment et en chanson mais, d'autres fois, agressivement et de manière violente.
- En octobre 2021, face à un nouveau phénomène de violence lié à la consommation d'une drogue en particulier, des patrons de brasseries du Parvis se sont mis en grève, ce qui

est un cas exceptionnel dans l'histoire des mouvements contestataires du Royaume de Belgique.

- Depuis l'été 2023, c'est à nouveau un énième phénomène de violence qui s'est développé à Saint-Gilles, avec l'arrivée massive du crack, la drogue de la misère humaine, qui se vend entre 5 et 15 € la dose, il paraît. Depuis à Saint-Gilles, c'est « crack en stock ».
 La station de la STIB Porte de Hal est devenue une véritable « salle de shoot.
- Cette situation ne peut qu'augmenter le sentiment d'insécurité. Sentiment ou réalité ? Réalité !
- D'après les informations recueillies lors de notre enquête informelle, ces nouveaux
 « junkies » sont arrivés notamment de la gare Bruxelles-Midi, après son nettoyage opéré
 l'été dernier, dans un plan de communication bien huilé, par la ministre fédérale de
 l'Intérieur, et la présence du bourgmestre PS d'Anderlecht et du nôtre.
- Enfin, beaucoup de ces toxicomanes ne viennent pas d'ici, mais de bien plus loin :
 de Paris ! Selon un article paru dans *Le Parisien* du 26 octobre 2022, les autorités politiques d'outre-Quiévrain ont organisé un véritable nettoyage de Paris en perspective des Jeux olympiques qui auront lieu du 26 juillet au 11 août prochain.

Le 31 octobre dernier, L'Humanité revenait à son tour sur ce sujet avec un titre des plus clairs : « Jeux olympiques 2024 : des associations dénoncent un "nettoyage social" à Paris ». L'objectif de cette opération politico-policière est de faire de Paris, la ville la plus propre du monde, sans crasses, ni miséreux ni drogués au sol.

Depuis le début de cette véritable « épuration sociale », beaucoup de ces exclus se sont « réfugiés » chez nous.

Que pouvons-nous faire ? Que devez-vous faire ?

- Refaire une opération nettoyage ? Non!
- Réintégrer la brigade Uneus et ses policiers cow-boys aux agissements dignes de la BAC marseillaise ? Non!
- Demander à l'armée, comme en Suède, de descendre dans la rue ? C'est, pour nous, encore ... non !
- À la répression, nous préférons des solutions logiques, pacifistes, empathiques, démocratiques, diplomatiques et pérennes.

Dès lors, nous demandons aux autorités communales :

– d'exiger du gouvernement régional, dirigé par le PS Rudy Vervoort, et de son ministre Ecolo de la Santé, Alain Maron, de prendre en considération cette situation sérieuse, relevant dans la majorité des cas de la santé mentale, étant donné que le problème se constate également dans d'autres communes;

 d'enclencher une démarche diplomatique avec la France, étant donné que la situation d'insécurité que nous vivons est, entre autres, provoquée par l'épuration antisociale organisée à Paris par la maire PS Anne Hidalgo avec les Ecolos locaux.

Vous nous répondrez que cela n'est pas de votre niveau de compétence. Au contraire ! Les deux partis de la majorité communale sont membres tant du gouvernement régional que du fédéral. Dès lors, ils peuvent demander à leurs députés respectifs d'interpeller les autorités fédérales compétentes afin qu'elles convoquent de toute urgence l'ambassadeur de France en Belgique afin de lui exposer nos constats et lui demander des comptes. En effet, la France devrait prendre ses responsabilités et s'engager financièrement à renforcer notre sécurité sociale pour résoudre la problématique de ses ressortissants sur notre sol national concernés par notre interpellation.

Pour terminer, en juillet 2024, s'ouvriront les JO à Paris. Dans un Paris lumineux, à la suite d'un nettoyage par la force de ses « Misérables », dont certains ont trouvé « asile » dans notre commune.

Un mois auparavant se dérouleront en Belgique les élections régionales et fédérales et, quatre mois plus tard, les communales.

La situation chaotique actuelle sera des plus favorables pour les partis d'extrême droite et les politiciens de partis traditionnels qui agiteront l'ultra sécurité en tête de gondole de leur campagne électorale.

Il est donc grand temps d'agir concrètement – sur le court et, surtout, le long terme – pour empêcher la victoire en juin, puis en octobre 2024 des vendeurs d'illusions et des profiteurs électoraux, ennemis de nos libertés tant collectives qu'individuelles.

Parce que, dans un écrit relevant de la dystopie, il est noté que quand « *le vieux monde se meurt le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres* » Antonio Gramsci, penseur anti-autoritaire italien.

M. Jean Spinette, bourgmestre : Je remercie les citoyens venus ce soir pour entendre notre réponse à la question relative à l'arrivée massive de consommateurs de crack et autres drogues en rue.

Avec le plan « été », suivi du plan « automne », un travail de longue haleine a été entrepris avec les forces de l'ordre dans les quartiers autour de la problématique du *deal* et de la consommation excessive d'alcool. C'est dans ce cadre qu'a été menée au mois d'août une opération à la gare du Midi, même si la ministre de l'Intérieur l'a détournée à d'autres fins.

Depuis trois mois, en effet, nous observons, dans tous les quartiers et stations de métro bruxelloises, une augmentation significative de la consommation de drogues. Le gouvernement régional a mis en place, avec des associations spécialisées, le projet SubLINK, destiné à construire de solutions innovantes pour les usagers de drogues, le plus souvent sans abri, qui fréquentent les couloirs du réseau de métro bruxellois et ses alentours. Un certain nombre de stations prioritaires ont été identifiées, dont la station Hôtel des Monnaies. Malheureusement, les acteurs de SubLINK, que j'ai rencontrés, n'avaient pas encore eu l'occasion d'intervenir dans la station de la Porte de Hal ou dans l'avenue Jean Volders, qui sont toutes deux le théâtre de consommation intense.

Tous les quartiers sont concernés par ce phénomène qui touche la plupart du temps des personnes en très grande précarité. Il s'agit le plus souvent de nouveaux publics, distincts de ceux présents à la gare du Midi. Il n'y a pas eu de déplacement de populations de la gare vers la Porte de Hal.

Les aides d'urgence de première ligne délivrées par le CPAS illustrent l'augmentation constante de la consommation de stupéfiants. Cependant, je ne pense pas qu'il faille stigmatiser les ressortissants français. Après avoir interrogé la présidente, il apparaît que 312 personnes de nationalité française reçoivent une aide du CPAS.

Plutôt que de mener des politiques répressives, nous tentons d'abord d'orienter les personnes vers les services socio-sanitaires. Malheureusement, ils sont tous débordés faute de financements. A l'époque de la « grève » des commerçants du Parvis, nous avions déjà réclamé un soutien particulier aux associations chargées de la réduction des risques et de l'accompagnement de ces publics. Après un travail parlementaire important, une première salle de consommation a été ouverte à Bruxelles. Il en faudrait davantage et dans différents quartiers, au plus près des scènes de consommation présentes sur l'ensemble du territoire.

Saint-Gilles a pu s'honorer dans les années 1980 et 1990 de figurer parmi les premiers signataires de la charte de Francfort pour aider les publics qui étaient frappés à l'époque par le fléau d'autres drogues que le crack. Aujourd'hui cette consommation nouvelle doit être prise en main par des opérateurs spécifiques, en concertation avec les forces de l'ordre, afin d'inciter les usagers à accepter d'être orientés vers les divers services, organismes et structures appropriés. Malheureusement, non seulement cette drogue altère grandement les capacités de discernement mais, en outre, nous faisons face également à de graves problèmes de santé mentale.

J'ai souvent constaté que ces populations particulièrement vulnérables viennent de tous les coins du monde où il y a des conflits. Ces personnes, qui vivent déjà dans une insécurité totale en raison de leur absence de statut, se retrouvent en grande précarité et sont les premières victimes de ces fléaux.

Pour briser ce cercle vicieux, il convient de mettre en place une politique d'accueil convenable, de régulariser une partie des personnes sans papiers et, éventuellement, d'organiser des politiques de raccompagnement pour les plus problématiques. Or, aujourd'hui, à Bruxelles, des milliers de migrants sont abandonnés et vivent dans des situations indignes.

Ici encore il est essentiel de ne pas opposer les habitants entre eux. Pour répondre à l'appel des Saint-Gillois, qui appellent à être protégés parce qu'ils sont inquiets pour euxmêmes et leurs familles, et ont peur du retour des vols et de la violence dans nos quartiers, générés par la grande pauvreté et la précarité, la mobilisation collective et bienveillante de l'ensemble des acteurs – force de l'ordre, équipes de prévention, services sociaux – et de la population est indispensable.

J'ai déjà adressé des courriers au gouvernement bruxellois pour en appeler à une prise de responsabilité collective, non seulement autour de la gare du Midi mais aussi autour d'espaces régionaux, comme le parc de la Porte de Hal, géré par Bruxelles Environnement, les voies gérées par Bruxelles Mobilité et la Région, les territoires interstitiels entre Anderlecht et Bruxelles-Ville, qui sont le théâtre de ces situations complexes, pour que les autorités régionales, Brusafe, les services sociaux de la Cocom et de la Cocof, les opérateurs de réduction des risques et les services de police soient mobilisés pour rétablir la sécurité dans nos quartiers.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB*PVDA: Nous partageons les constats exposés par les citoyens, la situation sécuritaire est devenue

intenable à Saint-Gilles. En juin, nous avions déjà transmis au conseil communal le témoignage de Yanika, qui, un matin, alors qu'elle était accompagnée de ses deux enfants, s'est fait agresser à la Porte de Hal. Nous vous avons aussi interpellés le mois passé au conseil communal et au conseil de police... Le mois dernier, lorsqu'il a fallu renouvelé l'ordonnance sur l'interdiction de l'alcool, nous avons demandé un bilan exhaustif du « plan été », ainsi que des informations complémentaires sur le « plan en trois axes », devenu « en 22 points ».

Vous avez tenu une conférence de presse pour communiquer le nombre d'arrestations effectuées lors du « plan été ». Au-delà des chiffres bruts, nous ignorons toujours les mesures concrètes que vous comptez prendre et les budgets alloués pour répondre à ce phénomène d'insécurité qui ronge la vie saint-gilloise. Selon les habitants, les commerçants et les acteurs de terrain, loin de régler les problèmes, le « plan été » les a simplement déplacés vers d'autres rues.

Il est clair que la situation n'est pas facile et qu'il n'y a pas de solution miracle. Mais nous ne comprenons pas où ça coince, pourquoi il n'y a pas de moyens concrets. On l'a déjà dit plusieurs fois, la sécurité est un droit fondamental. La population mérite mieux que des opérations de communication aussi inefficaces qu'injustes. Nous avons de la chance de ne pas avoir d'extrême droite à Saint-Gilles pour capitaliser sur cette insécurité mais on voit déjà des partis de droite récupérer la colère légitime des habitants et brandir une politique de tolérance zéro, alors que, depuis des décennies, ils n'ont eu de cesse de sabrer dans les budgets de la police, de la justice et du social.

Dans un premier temps, nous avons besoin d'un plan d'urgence, articulé autour d'une police de proximité renforcée, en laquelle les habitants ont confiance, et susceptible d'intervenir rapidement et d'aider les victimes ; d'une justice efficace, réparatrice, centrée sur la réinsertion et, enfin, d'une politique sociale refinancée. Les acteurs de terrain, malgré leurs faibles ressources, sont quasi seuls à porter la charge. Ceci étant, nous savons que la commune de Saint-Gilles fait tout ce qu'elle peut pour les soutenir.

Cependant, ces problèmes ne se régleront pas sans l'adoption d'un nouveau modèle de société, loin de la société capitaliste actuelle qui produit toujours plus d'exclusion et d'insécurité. Nous devons nous battre pour une société qui garantisse des logements décents des soins de santé de qualité pour tous et une vraie justice fiscale. Disons la vérité : nous avons besoin d'un changement de société.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – Groupe MR: Il est clair que les problèmes liés à la drogue prennent des proportions affolantes, qu'il s'agisse de la consommation de crack ou d'autres substances, du trafic organisé sur Saint-Gilles, de la mendicité ou de l'insécurité. La situation s'aggrave de jour en jour et semble même hors de contrôle.

Notre groupe a déjà interpellé la majorité à plusieurs reprises sur le sujet en lui demandant de prendre rapidement des mesures efficaces et durables pour lutter contre ces fléaux grandissants, et surtout de ne pas laisser à l'abandon dans les rues les personnes précarisées ou les toxicomanes, dont un certain nombre de cas relèvent de la santé mentale.

La recherche de solutions implique les différents niveaux de pourvoir. Or, aujourd'hui ils sont dirigés par les mêmes majorités. Dès lors, on ne peut plus se contenter de dire : « Indignez-vous ! » Il faut agir, concrètement et en coordination avec tous les niveaux de pouvoir et singulièrement la Région.

M. Marwan Hobeika, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen: Je voudrais remercier M. Abramowicz pour son interpellation. Nous nous rejoignons beaucoup sur ces questions et ces combats.

À titre personnel, j'ai eu l'occasion de travailler avec M. le bourgmestre sur les salles de consommation. Il est important de se rendre compte que nous sommes face à des problèmes de santé mentale, de précarité économique et sociale, et d'exclusion. Nous n'avons peut-être pas suffisamment insisté sur la détresse des demandeurs d'asile et des personnes sans papiers, qui parfois sont la proie des réseaux de trafiquants, finissent par devenir dépendants et parfois eux-mêmes dealers pour survivre. À cet égard, plusieurs rouages doivent être actionnés à différents niveaux de pouvoir.

La solution n'est pas sécuritaire. Les opérations coups de poing si elles impressionnent n'apportent pas de solution de fond. La pénalisation n'est pas non plus une solution. Il y a beaucoup à faire en matière de dépénalisation de la consommation de drogues car cela permet de travailler sur l'accompagnement des personnes qui sont malades, et ne sont pas des criminelles.

J'inviterais Mme Rodriguez, qui disait qu'il fallait agir à tous les niveaux de pouvoir selon leurs compétences, à adresser cette demande à son groupe au parlement fédéral pour que l'on puisse enfin évoluer sur la loi de 1920. Il y a eu beaucoup de mobilisation à ce sujet et je pense qu'il est temps de changer les mentalités par rapport à ce fléau qu'est la drogue.

Les leviers sont au niveau fédéral et le MR peut apporter des solutions différentes de celles préconisées par le président de ce parti qui considère que, pour résoudre le problème de la criminalité et de la drogue, il suffit d'arrêter de se droguer. Ce qui est assez risible.

Pour le reste, je m'inscris dans les efforts du Collège et des autres niveaux de pouvoir pour trouver des solutions pérennes.

M. Manuel Abramowicz – Nous sommes plutôt déçus par vos réponses.

J'ai beaucoup entendu les mots « police », « forces de l'ordre » dans la bouche de M. Spinette, qui est lui-même chef de la police de la zone avec deux autres bourgmestres. On comprend dès lors dans quel sens va la réponse politique. On peut d'ailleurs l'observer dans la ville en général.

On a également cité la STIB, dont je me suis aperçu récemment qu'elle mobilisait surtout ses agents pour contrôler les tickets mais agissait fort peu face au nombre croissant de personnes en errance souffrant de problèmes d'addiction dans le métro. Alors qu'une vingtaine de contrôleurs étaient présents à la station de la Porte de Hal, qui est devenue une véritable salle de shoot, j'ai vu des parents attendre l'ascenseur avec leurs enfants dans des poussettes, qui disparaissaient sous un nuage de crack. Ce n'est pas à New York dans les années 1980 mais à Saint-Gilles aujourd'hui!

Je ne sais pas si les membres du Collège prennent encore les transports en commun mais je les invite à le faire. Récemment j'ai parlé avec M. Ahmed Laaouej, le président de la fédération bruxelloise du PS. Il ne circule pas en surface sur des vélos électriques, il prend le métro et les transports publics et a une autre vision de la réalité.

La réponse du bourgmestre a été celle d'un professeur en criminologie. Nous, nous attendons du concret. Vous avez des relations au niveau international, européen en particulier. Vous avez des contacts directs. Nous vous demandons de prendre contact avec la mairie de Paris pour proposer que des travailleurs sociaux puissent venir nous aider s'ils le souhaitent en conservant leur salaire français. Nous sommes prêts à les héberger gratuitement. Comme je suis professeur de pratique professionnelle, cela nous permettrait de créer des liens entre travailleurs sociaux de nos deux villes.

Nous vous proposons enfin de rejeter le plan Good Move et d'investir le budget dans un programme d'accompagnement des usagers de drogue en rue. Sinon, lors des élections prochaines, la majorité communale va recevoir un carton rouge. Aujourd'hui, nous avons décidé de vous donner un carton jaune pour dire : ça suffit!

Interpellation citoyenne sur l'avenue du Parc

Interpellation citoyenne des habitants de la rue de Prague sur le nouveau plan

de circulation

Mme la Présidente : Ces interpellations sont jointes.

Mme Mounia Belguenani – Je me présente. Je suis Mounia Belguenani, habitante

de Saint-Gilles. Je suis particulièrement concernée par les travaux de réaménagement de

l'avenue du Parc, au sujet desquels je vous interpelle ce soir.

Tout d'abord, je tiens à préciser qu'en tant que jeune citoyenne je suis profondément

préoccupée par le réchauffement climatique et estime qu'il est essentiel de mettre en place

des changements lorsque c'est nécessaire pour le bien être de tous. Mais certains ne

semblent pas adaptés à nos quartiers. C'est le cas pour l'avenue du Parc. Nous pensons

que ce projet va profiter uniquement à certains habitants au détriment d'autres.

Comme les autres citoyens que je représente, je pense qu'il faut, autant que faire se

peut, privilégier la marche, les transports en commun ou le vélo. Cependant, pour certaines

personnes, ces choix ne sont pas toujours possibles que ce soit pour des raisons

professionnelles ou de santé. Je songe notamment aux personnes à mobilité réduite, aux

personnes âgées ou à celles dont la voiture est le seul moyen de transport pour se rendre au

travail.

Je n'ai pas le temps de m'étendre sur les deux problèmes majeurs que pose ce projet

mais vous les connaissez déjà puisque de nombreux citoyens les ont relevés lors l'enquête

publique ou encore en commission de concertation.

En premier lieu, il prévoit d'enlever plus de 100 places de stationnement sans

compensation alors que le quartier est déjà saturé. À cela, il faut ajouter celles qui seront

supprimées dans le cadre du contrat local de mobilité et dont nous ignorons le nombre.

Pourriez-vous nous indiquer combien de places de stationnement seront supprimées au

total, quartier par quartier? Quelle alternative envisagez-vous de proposer en voirie et hors

voirie?

En second lieu, le projet de mise à sens unique de l'avenue du Parc va entraîner un

report de trafic dans plusieurs rues assez étroites, dont la rue de la Perche, la rue Guillaume

Tell, et d'autres. Cela va provoquer davantage d'embouteillage, de bruit, de pollution et

d'insécurité routière. Autrement dit, les problèmes sont uniquement déplacés et amplifiés, au

détriment de nombreux riverains pour en satisfaire d'autres.

Conseil communal du 9 novembre 2023

19

Quelles sont les données sur le trafic actuel dans les rues concernées par ces reports ?

Des analyses ont-elles été réalisées pour chiffrer l'augmentation du trafic dans ces rues ? Sinon, pourquoi ? Dans l'affirmative, a-t-on une idée de l'ampleur de ces reports ?

Est-il prévu d'effectuer des analyses de pollution (avant/après) ?

La commune et la Région ont-elles prévu un plan B si les reports de trafic sont insoutenables pour les rues et quartiers concernés ?

Lors d'un réaménagement de cette envergure, il est primordial de consulter la population pour y réfléchir ensemble. Les réunions d'information que vous avez organisées ne suffisent pas. Déjà, présenter les changements à venir quartier par quartier, sans expliquer les modifications majeures et les répercussions sur l'ensemble du territoire communal, et même au-delà, n'est pas satisfaisant.

Pour les Saint-Gillois que nous sommes, désireux de mettre en œuvre le vivre ensemble, il n'est pas acceptable de sacrifier un quartier au profit d'un autre. Nous estimons qu'il est possible et nécessaire de fournir des solutions qui profitent à tous. C'est fondamental pour que les politiques de lutte contre le réchauffement climatique soient acceptées.

Par ailleurs, lors de nos participations aux différentes soirées de concertation – qui, en réalité, sont avant tout des soirées d'information sur ce qui a déjà été décidé –, nous ne nous sommes pas sentis écoutés. Nous avons eu l'impression qu'on essayait d'embellir les choses, de prôner des solutions idéalistes sans pour autant fournir du concret et comprendre la réalité du terrain.

Beaucoup d'entre nous appartiennent aux classes moyennes et populaires. Nous nous sentons pénalisés au bénéfice des classes plus favorisées qui ne seront impactées ni par la suppression de places de stationnement ni par les reports de trafic.

Enfin, la communication est un élément essentiel. Or, il est clair que la grande majorité des habitants n'a pas été informée. Peu de tracts ont été distribués dans les boîtes aux lettres alors que la fracture numérique touche un grand nombre de Saint-Gillois. Pourtant, ce qui fait la richesse de Saint-Gilles, c'est sa diversité ethnique et culturelle.

Nous regrettons l'absence d'une véritable concertation qui implique un travail de coconstruction dès le départ, c'est-à-dire dans la définition même des problèmes auxquels nous sommes concrètement confrontés. Et cela nous le savons mieux que tous les cabinets d'études.

En conclusion, si le projet de réaménagement de l'avenue du Parc présente des aspects positifs, il n'est pas équilibré. Il a des effets négatifs trop importants pour une partie des Saint-Gillois. Nous estimons qu'il pourrait être assez facilement revu sans suppression massive de places de stationnement et sans compromettre ses objectifs environnementaux.

Nous regrettons que, lors de la commission de concertation de mardi dernier, les représentants de la commune n'aient même pas essayé de discuter avec la Région.

Compte tenu du caractère clivant de ce projet, nous aimerions qu'il ne soit pas appliqué avant les élections. Celles-ci serviront de referendum grandeur nature. Un tel moratoire ne pose pas de difficultés techniques et est légitime sur le plan démocratique. S'agissant d'une voie régionale, nous sommes conscients que la décision dépend de la Région mais nous demandons à la commune de le proposer.

Nous espérons recevoir des réponses précises et chiffrées à nos questions.

M. Meylemans – Les habitants de la rue de Prague m'ont demandé de vous interpeller sur l'augmentation du trafic que vont connaître les rues de la Perche, Guillaume Tell, Prague et Vanderschrick en raison du nouveau plan de circulation. En effet, comme les automobilistes en provenance de Forest ne pourront plus passer par la Barrière pour rejoindre la petite ceinture, ils emprunteront forcément ces quatre rues.

Nous avons écrit à la commune pour faire part de nos inquiétudes mais la réponse que nous avons reçue n'a pas réussi à apaiser nos craintes. C'est pourquoi nous vous interpellons aujourd'hui à ce sujet.

Pourquoi ne pas avoir maintenu la proposition initiale du bureau d'études, présentée à la population il y a environ trois ans, qui prévoyait d'inverser le sens de la circulation dans le début de la rue de Prague, précisément pour éviter la création de cet itinéraire *bis* ?

Lors de l'enquête, la commune a fait valoir que, pour les automobilistes, cet itinéraire bis n'était pas vraiment intéressant. Nous pensons le contraire dans la mesure où il y a déjà un trafic de transit qui traverse les rues Combaz, Guillaume Tell, Prague et Vanderschrick pour éviter la Barrière. Nous n'osons imaginer ce qui se passera si l'accès à la Barrière n'est

plus possible. Selon vos analyses et calculs, ces rues connaîtront-elles une augmentation du trafic avec la mise en œuvre du plan ? Sinon, sur quoi vous basez-vous pour penser que ce ne sera pas le cas ?

Dans sa réponse, le Collège souligne également que la création d'une zone de rencontre en face de l'école Léonie Lafontaine et de la piscine communale – c'est-à-dire d'une section de rue où les enfants peuvent jouer et où la vitesse automobile est limitée à 20 km/h – devrait contribuer à limiter le trafic de report. Pour nous, la perspective de laisser les enfants jouer dans une rue où l'on prévoit une circulation de transit n'est pas de nature à nous rassurer.

La commune s'est également engagée à revoir le plan si une augmentation du trafic était constatée. Toutefois cet engagement ne nous rassure pas. D'abord, parce que nous ne comprenons toujours pas pourquoi la commune veut déployer un projet manifestement contraire aux objectifs du plan Good Move, à savoir éviter le report du trafic dans les petites rues. Ensuite, parce que personne ne peut garantir qu'une solution sera effectivement mise en place pour remédier au problème. Il y a dans une commune beaucoup de dossiers urgents qui, même s'ils font consensus, ne sont pas traités faute de temps, de moyens ou de nouvelles urgences. Nous, habitants de ces rues, craignons par conséquent de devoir subir cette intensification du trafic durant plusieurs mois voire années.

Nous ne sommes pas experts en mobilité mais nous voyons de meilleures solutions que celles proposées.

La première est celle qu'avait suggérée le bureau d'études, à savoir inverser le sens de la rue de Prague.

La seconde serait d'inverser le sens de la circulation au début de la rue de la Perche pour empêcher les automobilistes d'emprunter cet itinéraire *bis*.

La troisième solution serait de laisser l'avenue du Parc dans les deux sens.

La quatrième serait de dévier les automobilistes circulant dans la rue de la Perche vers la rue Sterckx pour limiter le trafic dans les petites rues.

Les bureaux d'études pourraient sans doute trouver d'autres solutions si le problème leur était soumis.

En résumé :

Pourquoi le sens de circulation dans la rue de Prague a-t-il été maintenu ?

Selon vos analyses et calculs, les rues de la Perche, Guillaume Tell, Prague et Vanderschrick seront-elles apaisées avec la mise en œuvre du plan ? Dans l'affirmative, sur quoi vous basez-vous pour aboutir à cette conclusion ?

Comment évaluez-vous le risque de la coexistence d'un trafic de transit dans une rue scolaire doublée d'une zone de rencontre ?

Pourquoi proposer la solution actuelle plutôt que d'autres ?

Mme Catherine Morenville, échevine de la Mobilité – Ecolo-Groen : Je vous remercie, Mme Belguenani et M. Meylemans, pour vos interpellations et j'en profite également pour remercier le public qui s'est déplacé malgré le mauvais temps.

Les réaménagements de l'avenue du Parc et de la Barrière sont des projets régionaux –puisqu'il s'agit de voiries régionales –, menés par Bruxelles Mobilité. En outre, il y a avenue du Parc un projet communal élaboré dans le cadre du contrat de rénovation urbaine, sous la tutelle de M. Willem Stevens, pour la partie saint-gilloise.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme de Bruxelles Mobilité et d'une enquête publique, largement annoncée dans toute la commune, au cours de laquelle, durant un mois, tout le monde a pu remettre son avis. C'est un projet qui a mobilisé de nombreuses personnes. Nous avons reçu beaucoup de remarques et d'avis. Nous avons également écouté les observations émises en commission de concertation ce mardi. La séance a duré près de 4 h et chacun a eu l'occasion de prendre la parole.

Parallèlement se déroulent les séances de consultations du contrat local de mobilité où nous recueillons aussi en toute transparence les avis postés sur les sites internet dédiés au plan de mobilité.

La commune comme la Région sont en train d'analyser toutes les remarques qui nous sont parvenues dans le cadre de l'enquête publique. Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que nous émettrons plusieurs conditions à l'octroi du permis d'urbanisme. L'analyse n'étant pas terminée vu le nombre d'avis reçus et, étant donné que celui de la commune ne doit être remis que début décembre et n'a pas encore fait l'objet de discussion au sein du Collège des bourgmestre et échevins, je ne peux encore vous les présenter. Sachez toutefois que nous avons entendu vos remarques sur les suppressions de stationnement

trop importantes et sur les risques de report de circulation rue de la Perche. Réduire le nombre de places de parking supprimées fera partie des conditions de notre avis.

Bien qu'une partie de la circulation sera déviée en amont, nous sommes en train d'étudier l'inversion de sens de la rue de la Perche, comme vous le demandez, pour empêcher les reports vers les rues Guillaume Tell, Prague, Vanderschrick et apaiser la circulation dans une rue, qui comporte une piscine et une zone de rencontre devant l'école Léonie Lafontaine. Si cette mesure ne devait pas suffire, les changements de sens faisant tous l'objet de test durant plusieurs mois, elle pourra être complétée. Il faut également souligner que l'inversion de la rue Combaz dans le projet Parc solutionne le report de la circulation de la Barrière vers la rue de Prague.

Les séances de consultation et pas seulement d'information servent précisément à recueillir les avis et à revoir certaines parties du plan. Sur les six séances prévues, trois ont déjà eu lieu. Les dernières se dérouleront jusqu'à la fin novembre. Je ne peux que vous inciter à y participer. Une adresse e-mail est à disposition et il est également possible, jusqu'au 8 décembre, de prendre rendez-vous avec le service Mobilité.

Contrairement à ce qu'affirment certains, les séances ne sont pas organisées par quartier. Le plan est toujours présenté dans son ensemble sur tout Saint-Gilles. Les mêmes documents sont présentés à chaque séance de consultation. Les réunions par quartier n'ont pour seul but que d'aller au plus près des gens. Il n'y a pas de présentation partielle du plan ni de saucissonnage comme on a pu le dire.

En dehors des affiches, sites internet, réseaux sociaux, articles dans la presse, un toute-boîte est distribué à 25.000 exemplaires dans tous les quartiers sans exception. Des affiches sont placées dans tous les lieux communaux, antennes de quartier, écoles, associations... Pour diffuser le toute-boîte, nous avons fait appel à la firme chargée de distribuer le bulletin d'info-communal.

Sur un plan de mobilité, faire de la co-construction n'est pas toujours aisé. Mais, sur l'avenue du Parc, Citytools, le bureau qui accompagnait la participation avec les habitants, a organisé des ateliers, avant la conception du projet. Le volet participatif a été pris en charge par mon collègue Willem Stevens et une promenade exploratoire a été organisée avec les habitants de l'avenue du Parc. Certes, en matière de participation, il y a toujours moyen de faire mieux. Nous avons essayé de faire le maximum.

Il y aura aussi, sur le plan de mobilité, plus de concertation que pour n'importe quel autre sujet de société. Ce sera en tout cas, deux mois de consultation avec les remarques publiées en toute transparence sur le site internet, et un service Mobilité qui répond aux sollicitations des associations ou des riverains pour expliquer et recueillir des avis.

Sur les mesures de report de transit, le bureau s'est basé sur les *floating data*, qui regroupent l'ensemble des données GPS des voitures en circulation. Bruxelles Mobilité a de plus effectué de nombreux comptages sur toute la commune du 5 au 16 juin. Ceux-ci sont exposés lors des séances de consultation. D'autres comptages seront réalisés durant les phases-tests par Bruxelles Mobilité et par l'intermédiaire d'un marché public qui sera lancé pour toutes les rues concernées par le plan de mobilité.

Même chose pour les analyses de pollution dans différents endroits de la commune. L'objectif est de mesurer les taux de pollution avant et après la mise en œuvre du plan. Ces mesures sont déjà en cours.

En conclusion, la volonté du Collège n'est certainement pas de diviser la population. Nous essayons de tenir compte au mieux des impératifs de chacun et chacune, et cela dans un contexte de dérèglement climatique qui réclame des mesures d'urgence et dans une commune où la grande majorité des ménages ne possède pas de voitures. Ces mesures permettront justement aux ménages qui ont besoin d'un véhicule de trouver davantage de stationnement et de perdre moins de temps dans des embouteillages.

Nous avons entendu vos demandes, nous vous en remercions. Nous en tiendrons compte que ce soit pour le stationnement ou le report de trafic vers la rue de la Perche dans l'avis que la commune rendra dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme qui sera public début décembre.

M. Jean Spinette, bourgmestre – Ces interpellations portent sur deux aspects : l'un sur la consultation assez inédite relative au plan local de mobilité. Sept réunions, organisées en plusieurs lieux de la commune, ont été programmées en soirée pour soumettre aux habitants les différents schémas de mobilité, recueillir leurs remarques et déterminer si les projections proposées ont tenu compte des spécificités de la circulation propres à chacun des ces quartiers afin d'y limiter les reports de circulation.

L'autre concerne la concertation et l'enquête publique autour de deux aménagements conséquents, à savoir la Barrière et de l'avenue du Parc, qui sont, par ailleurs, des pierres angulaires du plan de mobilité. Il s'agit de projets financés par la Région dans le cadre du

contrat de rénovation urbaine pour l'avenue du Parc, et par Bruxelles Mobilité pour ce qui concerne la circulation du tram à La Barrière et avenue du Parc. Les exigences de la STIB et de Bruxelles Mobilité sont importantes pour faciliter l'usage des transports en commun. C'est vrai aussi pour les aménagements de la rue Moris qui ont également été soumis à enquête publique. Il est donc essentiel que les éléments fournis par la population lors de la phase de concertation soient examinés avec attention pour voir si l'avis de la commune et/ou la délivrance du permis par la Région doivent être conditionnés.

Un long travail avait déjà été effectué pour simplifier quelques dispositifs et permettre aux automobilistes traversant certains quartiers très denses, comme la rue de Bosnie – initialement fermée à la circulation –, de rejoindre l'avenue du Parc. Aujourd'hui, nous tiendrons compte des nombreuses remarques formulées sur le nombre de places perdues, le risque d'augmentation du trafic rue de la Perche, ainsi que des exigences de la STIB et de Bruxelles Mobilité pour le bout de l'avenue du Parc en direction de la Barrière...

M. Hassan Assila, conseiller communal – chef de groupe LB – La Liste du bourgmestre a toujours défendu l'amélioration de l'espace public au profit de tous les habitants. La recherche de l'intérêt général fait la force de notre action.

Comme l'a relevé Mme Belguenani, l'amélioration des transports en commun, la sécurisation et l'embellissement de la Barrière, la sécurité des cyclistes, ainsi que la revitalisation de l'avenue du Parc sont des objectifs que nous partageons toutes et tous. Cependant, la protection de la vie de quartier a toujours été un des objectifs majeurs de l'action du Collège. Or le projet proposé par la STIB ne va pas dans ce sens qu'il s'agisse du stationnement de voitures ventouses ou du report de trafic dans les quartiers. Il faut aussi rappeler que le Collège et, en particulier le bourgmestre, est déjà intervenu auprès de Bruxelles Mobilité et de la STIB pour amender le projet. Initialement, la rue Clémentine et la rue de Bosnie devaient être entravées et l'avenue du Parc quasi inaccessible. À raison, le Collège s'y est opposé.

Aujourd'hui, par l'intermédiaire de deux interpellations citoyennes, de pétitions, de courriels et de lettres rassemblant plus de 500 remarques adressées au Collège, les habitants des quartiers concernés font savoir à la STIB et à Bruxelles Mobilité que, malgré l'intérêt du projet, deux éléments doivent être revus.

D'abord, la suppression d'un grand nombre de places de stationnement. La majorité des Saint-Gillois ne sont pas motorisés, c'est vrai. Mais nombre de ménages qui ont un véhicule en ont besoin pour des raisons professionnelles : ils travaillent tôt le matin, doivent

transporter des outils, rejoindre des lieux non desservis pas les transports en commun, ou d'autres choses encore, sans compter que les habitants et les commerçants même non motorisés doivent pouvoir facilement être accessibles notamment pour les livraisons ou les soins à domicile.

Les habitants choisissent la solution de mobilité la plus adéquate : ils marchent, roulent à vélo, empruntent les transports en commun et, parfois aussi, utilisent leur véhicule. De plus, plusieurs ménages se partagent aussi une voiture.

Maintenir le nombre de places de stationnement est-il vraiment incompatible avec le projet présenté ? Nous ne le croyons pas. On pourrait diminuer le nombre de jardins de pluie ou leurs dalles tout en conservant les arbres et faire des stationnements perméables. Ces places de parking peuvent être rendues perméables avec des plots et des dalles, comme on en utilise sur les parkings des grandes surfaces et ainsi préserver la vie de quartier tout en améliorant la gestion des eaux de pluie.

Ensuite, le plan local de mobilité, pour l'instant dans une phase de concertation, a pour but principal l'apaisement des quartiers. Les projets de la STIB et de la Région sont en contradiction avec cet objectif dans la mesure où la fermeture de l'accès à la Barrière lorsqu'on vient de l'avenue du Parc va renvoyer automatiquement la circulation vers la rue de la Perche, qui sera davantage exposée aux nuisances sonores et à la pollution. Les quartiers seront les grands perdants.

Maintenir la circulation vers la Barrière semble de bon sens. Ce point a d'ailleurs été soulevé par de nombreux participants à l'enquête publique. Nous souhaitons que la STIB et Bruxelles Mobilité revoient leur projet sur ce point précis. En effet, le placement d'un feu prioritaire pour le tram avant le goulet devrait permettre d'améliorer la circulation et la vitesse des transports en commun et d'apaiser les quartiers.

Par ailleurs, le quai devant l'école des Filles de Marie devrait être conservé car nombreux sont les élèves qui s'y arrêtent. Les obliger à traverser toute la Barrière n'est pas sans risques.

Le projet de la STIB et de la Région est amendable et a déjà été amendé. Des places peuvent être rendues perméables et conservées, et la Barrière rester accessible depuis l'avenue du Parc grâce à l'installation d'un feu prioritaire pour le tram.

Ceci étant, c'est un bon projet et chacun se réjouit que le Collège ait réussi à mobiliser des moyens conséquents. Nous proposons qu'un contact soit pris avec les

ministres régionaux en charge de ce dossier afin de trouver une solution qui réponde aux inquiétudes légitimes de la population.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – Groupe MR – Je voudrais d'abord remercier les interpellants.

Au vu de la forte mobilisation que suscitent ces projets, nous espérons que la voix des Saint-Gillois sera entendue par la majorité et, en particulier, par Mme l'échevine de la Mobilité, dont le parti Ecolo-Groen est également à la manœuvre sur cette matière.

Des séances d'information sont organisées et les Saint-Gillois sont invités à donner leur avis. Il faut qu'ils soient écoutés, que les débats soient de réels débats, que la contradiction soit acceptée et qu'au terme des échanges des solutions équilibrées soient trouvées.

Il n'est évidemment pas possible de contenter tout le monde et, en outre, tout n'est pas à rejeter dans le plan proposé. Cependant, il est nécessaire de prendre de la hauteur pour reconnaître qu'il y a certains points noirs dans les propositions, comme la suppression massive de places de parking sans compensation crédible au moins partielle, ou les nombreux reports de circulation de transit de voies régionales vers des rues locales, ce qui est d'ailleurs en contradiction avec les objectifs de Good Move. Nous ne pouvons accepter ces points noirs. Ils doivent être réexaminés afin de dégager des solutions viables pour tous. Les citoyens en ont proposé et en proposeront encore. Nous refusons tout dogmatisme pour des projets à charge des deniers publics qui n'intègrent pas l'intérêt général.

Le plan Good Move nous promet des quartiers apaisés. Il faut donc que le trafic de transit soit jugulé en amont de la commune et non refoulé dans nos quartiers. Ce n'est pas aux portes de nos quartiers qu'il faut diluer et reporter le trafic de transit. Ceci est tout simplement contraire aux objectifs du plan Good Move.

Nous n'acceptons pas non plus que le plan divise les Saint-Gillois.

Pour l'ensemble des projets liés à la mobilité et au stationnement, mon groupe demande :

- Une information objective et lisible à destination de l'ensemble des citoyens,
 commerçants et entreprises concernées ;
 - La réalisation d'une étude d'incidences là où il y a des reports de trafic ;

- Une réelle concertation ave toutes les parties concernées avec une publicité garantie, des courriers, des affiches, spécifiques à chaque quartier, avec des explications claires, pertinentes et faciles à comprendre.
- Une réelle concertation permettant d'adapter les projets équilibrés, et ce toujours dans un souci d'intérêt général.
- Et, enfin, des phases de test avant toute adoption définitive et acceptée, et avec
 l'engagement de revoir le projet le cas échéant.

Que penser enfin de ce calendrier qui organise une commission de concertation sur les plans de réaménagements de la Barrière alors que les séances de la participation citoyenne sur le plan de mobilité locale sont toujours en cours ?

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB*PVDA – Merci aux citoyens courageux d'interpeller la majorité ce soir. Depuis l'interpellation de Mme Maes, il y a un mois, on sent que le ton a changé et que les lignes commencent à bouger. C'est comme ça que ça marche ici, ce ne sont pas les arguments les meilleurs qui gagnent mais la mobilisation.

Nous avons entendu que le Collège va demander de réduire les suppressions de places prévues. Nous allons devoir être vigilants mais c'est une première éclaircie. En revanche, sur les sens uniques, rue Hôtel des Monnaies, chaussée de Waterloo, avenue du Parc, c'est silence radio. L'idée est donc de maintenir les sens uniques sur les axes principaux. La clef de voûte du Plan Good Move à Saint-Gilles est maintenue, à savoir créer des labyrinthes infernaux et empêcher les gens de traverser la commune. Sur cet aspect, il va falloir rester mobilisés.

Pour le PTB, au nom duquel je m'exprime, il est hors de question de continuer à mener la vie dure aux ménages, aux citoyens et aux travailleurs qui ont encore besoin d'une voiture. J'aimerais dire à Mme Morenville, qui accuse le PTB d'être opposé au Plan Good Move et de défendre les riches, que les 30 % de Saint-Gillois qui ont encore besoin d'une voiture, ne sont pas « les riches ». Les 110.000 ménages bruxellois, qui vivent sous le revenu médian et ont encore besoin d'une voiture, ne sont pas « les riches ». Comme l'a relevé notre collègue du Parti socialiste, beaucoup de gens ont encore besoin d'une voiture, à l'instar de Mme Belguenani, qui est infirmière à domicile et dont c'est l'outil de travail. Tout cela, nous l'avons déjà dit mille fois et je suis ravi de voir que le ton a quelque peu changé grâce à la mobilisation.

Ensuite, je voudrais revenir sur une stratégie souvent utilisée qui consiste à diviser les gens en fonction de leur mode de transport. Pourquoi ne pourrait-on, à l'occasion de la délivrance du permis Barrière-avenue du Parc, faire l'unité? Tout le monde est d'accord pour réaménager la Barrière afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers et la fluidité du trafic. Mais la majorité conditionne ces améliorations, qui pourraient profiter à tout le monde, à des mises en sens uniques et des suppressions de places de parking. Ça, c'est de la division! Pourquoi ne pourrait-on réorganiser la Barrière sans supprimer des places et sans faire des sens uniques. D'autant que, si tous ces labyrinthes sont mis en place, ils n'entraîneront qu'une diminution de 5 à 6 % de l'usage de la voiture. Nous, nous demandons au Parti Ecolo de se battre pour des alternatives crédibles à la voiture, plutôt que de se battre contre des gens qui ont besoin de leur voiture.

En outre, comme l'a dit Mme Belguenani, mener la vie dure aux travailleurs a pour effet de les dégoûter du combat écologique. Or c'est une lutte nécessaire. Il y a une urgence climatique et nous avons besoin d'avoir les travailleurs avec nous pour se mobiliser contre les vrais pollueurs.

Pour terminer je voudrais lancer un appel au Parti socialiste. Je vois que sa position évolue et tant mieux. Le PS a incité les gens à se mobiliser et à jouer le jeu de la concertation. C'est ce qu'ils ont fait. Maintenant, il va falloir les écouter.

Chers collègues du Parti socialiste, si vous décidez de revenir sur la suppression des 100 places de parking et sur les sens uniques, nous vous soutiendrons. Mais on ne pourra pas le faire si vous ne passez pas des paroles aux actes. C'est vous qui avez tout en main.

M. Marwan Hobeika, conseiller communal – Groupe Ecolo-Groen: Mon intervention s'inscrit dans le prolongement de celle de Mme Morenville qui a résumé avec éloquence notre position sur les projets en cours.

Je voudrais également remercier les interpellants et le public présent ce soir. Leur mobilisation témoigne de la vigueur du débat qui touche un aspect essentiel de notre quotidien, à savoir la mobilité et l'aménagement urbain. Elle nous rappelle aussi l'importance de la participation citoyenne, pratique qu'en tant qu'écologistes nous avons toujours promue et défendue parce que nous sommes convaincus que les processus de transition doivent se faire avec et non contre les gens.

J'aimerais dire à Mme Belguenani que nous nous rejoignons sur l'importance des enjeux auxquels nous faisons face aujourd'hui. Lutter contre le dérèglement climatique est

crucial pour notre ville mais aussi pour notre commune, très minérale, qui souffre des problèmes cumulés, à savoir des îlots de chaleur, l'imperméabilité des sols ou les inondations qui vont toucher le bas de Forest...

Mon camarade du PTB insiste, à raison, sur les difficultés pour certaines personnes de se passer de voiture et sur l'importance de développer d'autres solutions. Mais comment le faire sans repenser le partage de l'espace public, à savoir la place prépondérante de la voiture, qui congestionne le trafic et entrave une circulation fluide des transports publics ?

Le plan de mobilité vise précisément à mettre en œuvre différentes options, à améliorer la fréquence des transports en commun et à stimuler le recours aux voitures partagées. Il faut savoir qu'une voiture partagée en circulation signifie quinze voitures en moins sur la voie publique. Le retrait de ces quinze véhicules va permettre aux personnes qui ne peuvent se passer d'une voiture individuelle de continuer à l'utiliser.

L'échange que nous avons ce soir est l'occasion de montrer que les demandes sont écoutées et entendues. Le processus se poursuit. Il y a des enquêtes publiques et des commissions de concertation où les habitants sont invités à s'exprimer et donner leur avis. Ces avis déposés sont en cours d'analyse et les interventions du Collège aujourd'hui attestent de l'intégration progressive de toutes ces remarques. S'attribuer les mérites de l'évolution du projet, comme le fait le PTB, est de mauvaise foi alors que cela fait partie du processus en cours.

Je voudrais encore remercier tout le monde pour la qualité du débat et des échanges. J'adresse aussi mes remerciements aux personnes qui ont contribué à maintenir le calme et la cordialité dans les débats.

Mme Mounia Belguenani – Je vous remercie pour vos réponses. Lorsque j'ai dit que les changements étaient présentés quartier par quartier, je ne faisais pas allusion aux lieux où les séances d'information et de consultations étaient organisées. Je voulais dire que, pour Bruxelles Mobilité, ces changements sont des éléments essentiels de sa stratégie régionale qui consiste à renvoyer tout le trafic automobile de cette partie de la ville vers l'avenue Fonsny et la rue Bara. Les grands perdants sont les habitants de ces quartiers de Saint-Gilles et de Cureghem, c'est-à-dire précisément ceux qui ne sont pas informés et encore moins consultés. Et, nous-mêmes, en faisant tel ou tel choix, comme fermer la rue de la Perche, nous pouvons pourrir la vie d'autres Bruxellois sans même en être conscients. Nous refusons cette politique qui consiste à jouer les intérêts des uns contre ceux des autres. C'est une tactique où tous les Bruxellois sont perdants.

En ce qui concerne le report de trafic, nous en sommes toujours au même point. Personne n'a pu nous donner une idée du taux d'augmentation du trafic dans des rues qui ne sont pas faites pour cela. Les bonnes intentions ne suffisent pas. Nous n'avons aucune certitude que le fameux effet de vaporisation va se produire. Et vous n'avez manifestement pas conscience de votre responsabilité si la sécurité ou la santé des habitants est mise en danger à cause de ces reports.

Enfin, nous contestons le bien-fondé du motif justifiant la suppression des places de stationnement, à savoir une gestion efficace des eaux de pluie. Rien ne vient prouver que la création de jardins de pluie sur la berne centrale ne suffirait pas et qu'il est indispensable d'en créer d'autres sur les deux côtés de l'avenue. Le rapport d'incidences relève que cette zone est potentiellement, mais exceptionnellement, inondable, soit une fois tous les cinq ans. Il indique également que le système d'égouttage est capable d'absorber un trop-plein sans difficulté.

Par ailleurs, vous affirmez qu'il n'y a pas d'alternative hors voirie. Nous le savions déjà, c'est écrit noir sur blanc dans le rapport d'incidences établi par Bruxelles Mobilité. Sachant qu'il n'y a pas de possibilité de compensation, il a quand même été décidé de supprimer plus de cent places. Tant pis pour les Saint-Gillois qui ne peuvent se passer de leur voiture et n'ont pas de garage ni les moyens d'en louer! Ils pourront toujours déménager. Tant pis pour les personnes âgées qui recevront moins de visites de leurs familles, moins d'aide et de soins à domicile. Ces mesures vont avant tout toucher les plus défavorisés et les plus vulnérables.

Pour des partis de gauche, qui se veulent porteurs de valeurs progressistes, c'est un comble! Est-ce là votre vision de la qualité de vie, d'une société inclusive, du vivre-ensemble, du partage de l'espace public, de la démocratie participative, particulièrement mise en avant dans la campagne électorale d'Ecolo-Groen de 2019? Est-ce cela, selon vous, un quartier apaisé? Désormais, nous savons et pourrons faire un choix éclairé lors des prochaines élections. Je vous remercie pour votre attention.

M. Meylemans – Je note que le Collège et les partis de la majorité ont réitéré leur engagement à apaiser les quartiers avec ce plan de circulation. Tous ont convenu qu'éviter un trafic de report dans la rue de la Perche faisait partie de cet objectif. J'invite dès lors le Collège à joindre les actes à la parole et à trouver une solution à ce problème.